

Compte rendu de Réunion sur le Domaine de Fabrégas

Le samedi 17 Février les représentants du CILLSOS: Solange Ardouin, Josette Féménia, Jocelyne Paoli, Adrien Biscos et Francis Pourchier se sont rendus dans le Domain de Fabregas, sur invitation de la mairie, afin d'assister à un point d'étape du « Comité de Gestion » du domaine.

Cette réunion était initiée par les représentants du Conservatoire du Littoral qui ont concédé la gestion du domaine à la municipalité de La Seyne.

La Mairie était représentée par : M. Le Maire Marc VUILLEMOT accompagné de Mme REVERDITO et de M. ASTORE.

Etaient également présents Mme Sophie SEJALON adjointe au Comité de Gestion, M Maitre garde ONF, M. Antoine SABATIER garde assermenté et l'agriculteur Bruno OBERTI.

Une quinzaine de participants représentaient diverses associations.

La personne responsable du domaine, Mme ROCHE, nous a présenté le bilan des activités pour les deux années écoulées. Trois autres employés municipaux participent à l'entretien de ce vaste domaine.

Ce site est atypique par rapport aux autres sites du Conservatoire car il a mis en culture une bonne surface de terrains agricoles qui depuis fournissent des légumes à la vente et à la cuisine centrale des écoles primaires. Cette opération connaît un important succès.(environ 250 acheteurs fidélisés)

De même, un apiculteur entretien quatre ruches qui produisent du miel.

Par contre ses ruches ont subit l'attaque virulente des frelons asiatiques. Les survivantes ont été mises en sécurité-transhumance- et réintègreront leurs ruches en avril). Cet apiculteur a été appelé à deux reprises pour recueillir des essaims sauvages en particulier sur un stade seynois ainsi qu'à St Elme.

Par contre, le conservatoire ne tolère pas l'implantation de serres d'où impérativement des cultures de plein champ Monsieur OBERTI a particulièrement bien mis en valeur les terres agricoles et il a un certain succès auprès des acheteurs.

Le domaine est entretenu par quatre personnes employés de la mairie qui œuvrent a longueur d'année à l'entretien du site. Entretien du bâtiment, la porte d'entrée a été remplacée par une splendide porte neuve ; les escaliers, les rambardes, le caladage ont été rénovés. Des volets ont été remplacés aux fenêtres des façades Sud et Est (entreprise GUERIN)

Les façades Sud et Ouest de la maison ont été ravalées

Des coupes d'arbres d'éclaircissement ont été entreprises, permettant un rééquilibrage de la foret, les bois ont été vendus aux citoyens ce qui a permis une rentrée d'argent en 2017 (84 stères à 30 euros le stère) Un article sur le Seynois rappelle cette opération. L'association Tremplin a été mise à contribution pour ces opérations.

Par arrêté préfectoral, suite aux Alertes Rouges, les accès à la forêt ont été interdits de juin à septembre.

La superficie du domaine est passée de 55 à 68 hectares suite à l'intégration des propriétés Gonzales . Depuis, un agrandissement d'1,3 hectare est venu s'ajouter à la superficie du domaine.

L'ancien terrain de M. Gonzales, sur lequel se sont accumulés sur une hauteur de plus de quatre mètres de terre, (détritrus de TP) a été aplani, la nature reprend ses droits, les herbes sauvages reviennent. L'ancien grillage de clôture a été enlevé, l'espace s'agrandit.

Le Conservatoire du Littoral a fourni des pictogrammes pour des panneaux de signalisation qui hélas ont été vandalisés.

La fréquentation des drailles est interdite aux VTT.

Des parcours autorisés seront mis en place, mais comment lutter contre les incivilités qui démolissent tout ?

Certains vélos à assistance électrique, peuvent rouler jusqu'à 40 (60) km /h. Ils sont considérés comme des motos, donc interdits sur les pistes !!

Les divers chantiers :

La LPO implante des signalétiques.

Des travaux de réfection du pluvial qui s'était progressivement obstrué, ont été entrepris, permettant les écoulements des eaux de pluie ailleurs que sur la chaussée. Le flash important qui se formait sur la route devrait ainsi disparaître.

Le val de l'Oïde a été particulièrement bien dégagé ; espérons que ces travaux seront efficaces.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux d'entretien, des découvertes apparaissent : comme un important « charnier » ou certains bouchers peu regardants, sont venu, pendant de nombreuses années, enfouir des ossements d'animaux.

De nombreux chantiers d'élague et abattage ont été réalisés en régie municipale, avec également le concours des équipes d'insertion « Tremplin »

De nombreuses sociétés telles que les chasseurs, la LPO, MART, ainsi que bien d'autres, s'investissent dans le suivi et l'entretien de ce domaine. Les Chasseurs Seynois ont abattus 41 sangliers dans le massif dont 19 sur le domaine. Ils veillent à ce que la majorité des douilles soit ramassée après chaque tir.

Le domaine est largement ouvert à tous publics, il est cependant recommandé à tous et à chacun de ramener ses propres ordures ; Il semble que la situation s'améliore.

Il est constaté une baisse sensible des ordures abandonnées sur place. Les ganivelles (clôtures) semblent être mieux respectées.

A noter : deux manifestations sportives par an, en particulier le Cross de Fabregas qui devient presque une institution.

Le dimanche 4 Juin, lors des journées des jardins, il y a eu dégustation de légumes, diverses animations avec un dresseur de « Puces », musique sur fruits et légumes frais par Eric Van Osseolar, visite du domaine avec Bruno Oberti, conférences ,pique-nique géant, chorales, remise des prix Jardins et Balcons fleuris...etc

FR3 a tourné une émission « Prioriterre » et est visible sur internet

<https://france3-régions.franceinfo.fr/provence-alpes-cotr-d-azur/emission/prioritaire/renaissance-du-maraichage-au-domaine-fabregas-seyne-sur-mer-propriété-du-conservatoire-du-littoral-1151899.html>

M.OBERTI a fait analyser la terre par un laboratoire indépendant, qui a remis un rapport de 30 pages et dont la conclusion est : une terre parfaite !!!

Le bilan financier est OK

Actuellement il a embauché 2 employés en CDI à temps partiel pour 2 ha cultivés. Il espère embaucher 3 employés à plein temps dans un proche avenir, au fur et à mesure qu'il agrandira les surfaces cultivées.

Il envisage la création d'un bocage (ce programme bénéficiant des aides et subventions gouvernementales) et aimerait le faire en partenariat avec le Lycée agricole d'Hyères, pour les conseils, la création et plantation de haies et de fruitiers de variétés endémiques, sachant que plus il y a de variétés dans les plantations, plus il y a rendement et moins de ravageurs lorsque les fruitiers sont implantés au milieu des légumes et non rassemblés en un seul lieu.

Il fait remarquer qu'il n'est pas envahi par les pucerons etc., mais a subi les attaques de la mouche *Drosophila suzukii* qui s'attaque aux fruits rouges (fraises, cerises etc...)

Il veut pratiquer le MSV (Maraichage sur sol vivant) car plus c'est naturel et plus c'est bon pour la culture. Eviter de retourner la terre, ce qui détruit les micro-organismes et les vers qui aèrent la terre naturellement.

Il est également partant pour des animations pédagogiques avec le corps enseignant, Mme Reverdito signale que les maisons de retraites en sont aussi demandeuses.

Madame Sejalon prend bonne note de toutes ces propositions afin de travailler sur les possibilités de mise en place.

Fin de la réunion qui a été très instructive.